

Service des travaux, domaines et environnement (STDE)

PRÉAMBULE

Le service des travaux, domaines et environnement (STDE) est organisé en trois secteurs d'activités très différents:

- la direction des travaux publics (bureau technique): routes, travaux, infrastructures et éclairage public;
- les domaines et l'environnement;
- le secteur voirie et espaces verts (VEV).

ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du service est composé de 25 collaborateurs (EPT):

Employés du centre technique communal:

- 1 chef de service, ingénieur
- 1 adjoint, dessinateur-technicien
- 1 collaborateur technique
- 2 secrétaires à 50 %.

Employés de la section voirie et espaces verts (VEV):

- 1 contremaître
- 2 chefs d'équipe
- 16 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt
- 2 apprentis.

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes:

Bureau technique

- Gestion administrative du service: secrétariat et finances.
- Etude générale de circulation, de transport et de mobilité douce.
- Etude et réalisation de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives.
- Etude des réfections des infrastructures routières, trottoirs, ouvrages et cheminements piétons du domaine public.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.

- Etude de l'extension et de l'entretien de l'éclairage public.
- Etude et gestion des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Etude des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Coordination des chantiers communaux en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou instances concernées.
- Participation à l'organisation et à l'installation de manifestations communales.
- Analyse de la compatibilité des projets privés de construction en relation avec le domaine public et la circulation.

Voirie et espaces verts (VEV)

Entretien des infrastructures:

- Prise en charge des nettoyages, de l'entretien et du déneigement du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Gestion des décorations de Noël.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien du parc des véhicules.
- Transports divers lors de manifestations publiques.

Domaines:

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Entretien des terrains et des domaines communaux.
- Gestion et entretien du cimetière.
- Jardins familiaux en collaboration avec l'association des jardins familiaux du Molard.

Environnement:

- Gestion et ramassage des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.
- En collaboration avec le SEVEN, gestion des nuisances environnementales.

BUREAU TECHNIQUE – DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du service des travaux en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 8 préavis et 69 rapports à la Municipalité.

Avant-projets

Le service a réalisé ou piloté (mandataire) les études d'avant-projets des travaux suivants:

- Route industrielle et giratoire Larges-Pièces sur la RC76b.
- Extension du système d'information du territoire (SIT) communal en collaboration avec le service des bâtiments.
- Réaménagement de la rue de Bas-senges.
- Création d'un giratoire en Verney-Montaney sur la RC81c.
- Etude d'opportunité sur l'installation d'ecopoints pour l'optimisation de la gestion des déchets.
- Réaménagement du chemin de Champ-Colomb.
- Création d'un giratoire Tir-Fédéral/Glycines, en collaboration avec la commune de Chavannes et le SDOL.
- Assainissement du bruit routier selon l'OPB, en collaboration avec l'office communal des constructions et de l'urbanisme.

- Requalification de la route Neuve en relation avec le futur plan de quartier de la Brulée.
- Réfection des serres communales
- Création d'un cheminement de mobilité douce le long du Tir-Fédéral, en collaboration avec l'office des constructions et de l'urbanisme.
- Schéma directeur des déplacements, en collaboration avec l'office des constructions et de l'urbanisme.

Projets définitifs

Le bureau technique a également dirigé ou piloté (mandataire) la réalisation des chantiers ou projets suivants:

- Réaménagement du débouché du chemin des Crêts et des Vignes sur la route de la Pierre.
- Réaménagement des terrains de sport du Croset.
- Réfection du terrain de sport de la Coquerellaz.
- Suite et fin de la réfection du chemin des Crêts avec aménagement des zones de parcage.
- Réfection du revêtement bitumineux au chemin des Trois-Ponts et au chemin des Esserts.
- Création d'un trottoir route de la Pierre, le long des parcelles 586 et 587.
- Pose du tapis définitif sur le giratoire route Neuve/Vallaire/Colline.
- Réfection du revêtement au chemin des Chênes/Chiésaz et création d'un cheminement de mobilité douce.
- Construction d'un silo à sel au CTC.
- Poursuite de la mise en place du SIT communal.

Coordination interservices et autres projets

Dans le cadre des différentes activités de notre service, nous avons collaboré à:

- Coordination interservices de l'ensemble des projets de travaux de la commune avec Eauservice, service du gaz, SIE SA, section épuration.
- Coordination interne technique: service des bâtiments, épuration, urbanisme, police des constructions, police de l'Ouest.

- Participation ponctuelle à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation au groupe de travail des communes de l'Ouest pour la gestion des déchets.

TRAVAUX: CONSTRUCTION, ENTRETIEN

Entretien et extension de l'éclairage public

En 2010, nous avons poursuivi les travaux d'amélioration et d'extension de l'éclairage public, ainsi que l'entretien sur les zones suivantes:

- Intervention sur 203 points lumineux pour réparation, nettoyage.
- Contrôle mécanique de mats.
- Remplacement des luminaires à la route du Bois, sous les trois ponts de l'autoroute, dû au vandalisme.
- Remplacement et déplacement des luminaires suite aux travaux d'amélioration du débouché du chemin des Crêts.
- Terrains de sport du Croset: déplacement de 2 mâts d'éclairage des terrains, suite à la modification de l'implantation du terrain C.
- Rue du Villars: remplacement des appareillages internes des luminaires, soit 24 pièces actuellement 100W remplacées par des 50W.
- Dépose des derniers luminaires restants sur le chantier RC1a, étape 1.
- Remplacement des luminaires au chemin de la Forêt, le long des voies CFF. Type de luminaire Furyo 1 avec ampoule cosmopolis de 60W, y compris la réduction de puissance.
- Remplacement des luminaires sur les rampes d'accès du passage sous voies de l'avenue du Tir-Fédéral, chemin de la Raye.
- Remplacements de 2 luminaires au chemin des Clos.

Réaménagement du débouché du chemin des Crêts sur la route de la Pierre via le chemin des Vignes

Dans le but d'améliorer la sécurité des usagers et des piétons, ce carrefour a été réaménagé via le chemin des Vignes.

Ce projet a fait l'objet du préavis n° 2/2010.

Après la mise à l'enquête publique simultanée du projet et de l'expropriation, les travaux ont démarré le 15 mars et ont été terminés fin juin.

Le pilotage du projet et la direction générale des travaux ont été assurés par le service.

Les services suivants ont également réalisé des modifications ou optimisations de leurs réseaux: SIE SA, Eauservice, service du gaz, Swisscom SA.

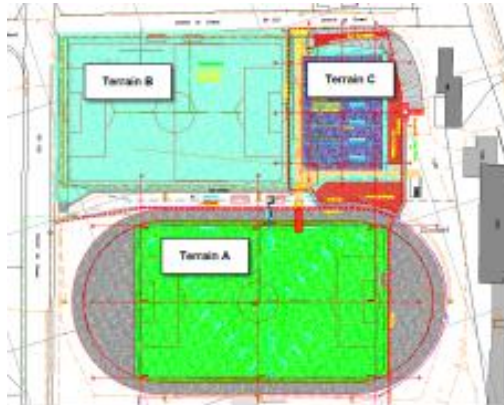


Les travaux réalisés sont:

- Travaux préparatoires de déviation des conduites du gaz, eau et du SIE SA.
- Décapage de terre végétale.
- Terrassement.
- Réfection de regards.
- Adaptation des services.
- Adaptation de l'éclairage public.
- Coffrages, ferrailages et bétonnage par étape d'un mur de soutènement.
- Drainage à l'arrière du mur et remblayage.
- Réalisation de l'encaissement.
- Bordures et pavages.
- Mise en place de l'enrobé bitumineux.
- Amélioration du sentier pédestre reliant le chemin des Crêts au chemin du Dévent prenant en compte les critères de mobilité douce.
- Réaménagement paysager des zones touchées.
- Pose de la signalisation.
- Marquage provisoire.
- Application d'une peinture anti-graffiti sur le parement du mur.
- La pose du tapis définitif interviendra en 2011 après tassement de l'infrastructure.

Réaménagement des terrains de sport du Croset

Nos terrains de sport et en particulier les terrains de football, dont les premiers aménagements remontent à 1973, étaient dans un état vétuste et nécessitaient un assainissement, ainsi que la création d'un nouvel accès, dans les plus brefs délais.



Différentes variantes ont été étudiées entre un terrain en gazon naturel et synthétique. En reportant les frais de réalisation et d'entretien à la charge optimale d'utilisation des deux types de surface (gazon naturel ou synthétique), il en ressort que le revêtement synthétique est plus économique, particulièrement en cas d'utilisation intensive. D'autre part, le gazon synthétique permet une utilisation intensive de la surface même en cas d'intempéries. L'utilisation des terrains est ainsi optimisée: annuellement environ 1'200 heures au lieu de 500 heures pour un gazon naturel.

Ce projet a fait l'objet du préavis n° 3/2010.

Le chantier de réaménagement des terrains du Croset a débuté en avril 2010 et s'est terminé fin août 2010 sans aucune interruption durant les vacances d'été. Les principaux travaux réalisés sont: le terrassement de la terre végétale, la mise en place d'un réseau de drainage, la mise en place d'une grave drainante d'épaisseur de 45 à 73.5 cm compactée par couche, la pose d'un enrobé bitumineux de type drainant d'épaisseur de 50 mm, la pose d'une sous-couche de souplesse de 20 mm, puis la pose du gazon synthétique et de son remplissage.

Au terme des travaux, les nouvelles caractéristiques des terrains de sport sont les suivantes:

- Terrain A: dimensions 100.0/64.0 m en revêtement synthétique avec remplissage.
- Terrain B: dimensions 95.50/61.10 m en gazon naturel.
- Terrain C: dimensions 45.0 m/30.0 m en revêtement synthétique sans remplissage.



Réaménagement du terrain de sport de la Coquerellaz

L'état du terrain en gazon naturel rendait quasi inutilisable cette surface. Cette situation résultait d'une utilisation trop intensive de la part des élèves et des jeunes fréquentant ce lieu. Il était pratiquement impossible de pouvoir le maintenir en bon état, le gazon naturel ne pouvant supporter qu'un nombre limité d'heures d'utilisation par semaine.

De plus, sa situation au-dessus de la dalle de l'abri de protection civile génère une épaisseur de terre végétale faible, ce qui est aussi une des causes de sa rapide dégradation. La volonté de maintenir cet endroit accessible en tout temps aux jeunes des environs a naturellement conduit la Municipalité à étudier une solution garantissant une durabilité optimale.

Etant donné la faible épaisseur disponible à cet endroit pour l'infrastructure (env. 60 cm), la possibilité de réengazonner cette zone a été écartée. De plus, cette solution se serait avérée d'une durée de vie très courte dans les conditions d'utilisation actuelle.

Tenant compte des éléments cités ci-dessus, la Municipalité a décidé de porter son choix sur une surface en gazon synthétique parfaitement adaptée à la configuration du terrain et à son degré d'utilisation.

Pour des questions de sécurité, les travaux ont débuté dès la fin de l'année scolaire, soit le 2 juillet 2010 pour une fin de travaux le 12 août, soit 15 jours avant la rentrée scolaire.



Réfection des revêtements de sol du parking et de la place de jeux de la Coquerellaz

Suite à l'installation de nouveaux engins sur la place de jeux de la Coquerellaz, il a été procédé à la réfection du revêtement de sol, de la même manière que sur la place de jeux du Veilloud, par la pose d'un tapis bitumineux. Un même tapis a également été posé sur le parking de la Coquerellaz, revêtement absent précédemment.

REFECTION ET ENTRETIEN DES ROUTES

Le patrimoine routier de notre commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité, les trottoirs sur l'ensemble du territoire communal, les chemins et sentiers pédestres.

Ce patrimoine représente une valeur économique de remplacement de 70 à 90 millions de francs et nécessite une gestion rigoureuse et systématique de l'entretien.

Dans le cadre des travaux prévus cette année, les tronçons suivants ont été réfectionnés:

- Chemin des Chênes et Chiésaz.
- Chemin des Esserts.
- Chemin des Trois-Ponts (1^{ère} étape).
- Réfection ponctuelle sur l'ensemble de la commune des nids de poules par injection des fissures.
- Réparation de diverses grilles d'écoulement sur la chaussée.

Création d'un trottoir sur la route de la Pierre, zone parcelles 586 et 587

Afin d'améliorer la sécurité des piétons dans cette zone, un trottoir a été créé au

sud de la route de la Pierre en continuité du giratoire Villars/Neuve/Pierre. Simultanément, un passage piétons a été créé en amont afin de permettre le transit pédestre dans cette zone.



Réfection de la chaussée du chemin des Trois-Ponts

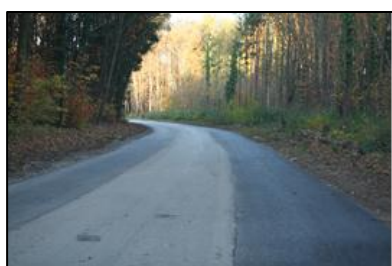
Ce chemin a subi ces dernières années de fortes dégradations. En réalisant des sondages, il a été constaté l'absence d'infrastructure sur de nombreuses zones impliquant des déformations et une détérioration très importante. En 2010, la première étape de réfection a été réalisée depuis le giratoire des Trois-Ponts jusqu'au refuge d'Ecublens.

Les travaux réalisés sont:

- Sondages.
- Marquages des zones à réfectionner.
- Dégrappage des revêtements.
- Terrassements.
- Réalisation de l'encaissement.
- Test de portances.
- Mise en place de l'enrobé bitumineux.

La suite de la réfection de ce chemin est prévu comme suit :

- 2011: réfection du tronçon restant
- 2012: pose du revêtement définitif.



AUTRES PROJETS

Système d'information du territoire (SIT)

- L'année 2010 a permis de mettre à disposition de l'ensemble des collaborateurs de la commune le SIT via Intranet.
- Dès juin, deux séances de formation ont été réalisées pour l'ensemble des utilisateurs informatiques afin de les familiariser avec l'outil SIT Intranet.
- Les domaines suivants sont déjà disponibles:
 - Mensuration officielle.
 - Orthophoto.
 - Adresse géoréférencée.
 - Plan de ville, plan des adresses et parcelles.
 - Connexion directe avec le RF (registre foncier).
 - Patrimoine communal.
 - Assainissement et PGEE.
- Les projets et domaines suivants vont rapidement pouvoir être mis à disposition:
 - Levée des déchets.
 - Plan de classement des arbres.
 - Entretien VEV.
 - Gérances.
 - PGA.
 - Citernes.
 - Routes, carrefours.
- L'équipe de projet va poursuivre intensivement la mise en place des autres domaines et projets.

Schéma directeur des circulations

Depuis quelques années, sous l'égide des réflexions menées au niveau du SDOL et du PALM, la commune d'Ecublens s'apprête à passer du statut de commune de périphérie à celui de commune plus urbaine. Au niveau de la mobilité, cela signifie notamment que les transports publics deviennent des outils structurants.

Soucieux et conscient de ces problèmes de mobilité, le STDE, en collaboration avec l'office de l'urbanisme et des constructions et la PoOuest, a débuté en 2010 l'établissement d'un schéma directeur des circulations.

Cette étude permettra:

- L'établissement d'un diagnostic sur les problèmes actuels rencontrés sur certains tronçons/carrefours ou par certains types d'usagers.
- L'élaboration d'un concept de mobilité pour Ecublens.
- La mise en évidence des actions à entreprendre sur les différents réseaux de transport (réaménagement de carrefours, transports publics, aménagement d'itinéraires cyclables, sécurisation des piétons, etc.), avec leur degré de priorité.

◆ ◆ ◆ ◆

Travaux d'entretien section voirie et espaces verts (VEV)

Remplacement du camion grue

Après plus de 25 ans de service, il était temps de remplacer le camion grue de la section VEV. Ainsi, un appel d'offres a été réalisé auprès de 4 fournisseurs pour le camion et 3 pour la grue.

Le choix s'est porté sur un camion Scania équipé d'une grue Fassitech. Son achat a fait l'objet du préavis n° 19/2010.

Service hivernal

L'hiver 2009/2010 a été marqué par des conditions hivernales importantes nécessitant 21 sorties des équipes de piquet. Ceci représente 2'200 heures de service hivernal et l'utilisation de 110 tonnes de sel (17 tonnes en 2007/2008 et 67 tonnes en 2008/2009). De plus, de nombreuses pannes de véhicules de déneigement sont venues compliquer les sorties des équipes.

Fort de ces constats, le service a fait des réflexions sur l'optimisation du déneigement. Il a ainsi été décidé d'équiper un 2^e véhicule pour le salage des routes et un 3^e tracteur pour les trottoirs. D'autre part, un silo à sel a été construit au CTC permettant de stocker 50 m³ de sel et facilitant (pénibilité réduite et gain d'efficacité) l'approvisionnement des saieuses des différents véhicules.

Au niveau de la sécurité de nos collaborateurs, une refonte partielle des tournus des équipes de piquet a permis d'augmenter le temps de récupération pour chaque collaborateur entre les semaines de piquet.

Chantiers réalisés

Hormis les travaux d'entretien courant, les employés de la section VEV ont réalisé les travaux suivants:

- Arrêts de bus: remplacement des poubelles existantes par 2 grosses poubelles Requin et une petite.
- Avenue d'Epenex: bouchage de deux trous dans la route, fixation d'une borne de signalisation, fixation d'un panneau "passage piétons", dans 2 abris de bus pose de 2 poubelles Requin à la place des poubelles existantes, dans un arrêt de bus réparation du socle en béton.
- Avenue du Tir-Fédéral: ajout des supports à géraniums, scellement d'un couvercle sur le trottoir, redressement du poteau, réparation de la bordure du massif de lavandes et de quelques bordures, fixation d'une barrière au passage sous l'avenue du Tir-Fédéral vers le chemin de la Raye.
- Beach-volley: pose de dalles en granit sous la table de pique-nique, réparation du banc.
- Boule d'Argent: redressement d'un poteau, pose d'une poubelle et d'un set Bravo.
- Carrefour Veilloud/Bois: pose d'une poubelle Requin de 150 litres à la place de la poubelle existante.
- Carrefour Tir-Fédéral/Raye: pose d'une barrière pour bloquer les deux-roues.
- Carrefour Tir-Fédéral/Villars: bétonnage d'un poteau.
- Carrefour Vallaire/Renges: création de l'aménagement paysager.



- Carrefour Villars/Tir-Fédéral: création d'un écusson.



- Centre commercial: ajout d'un rang de dalles, pose d'une poubelle Requin de 200 litres vers la benne à boîtes de conserves.
- Chatanéraie: réparation de l'enrobé devant le banc.
- Chemin de la Chiésaz: remplacement d'un banc en bois.
- Chemin de la Crausaz: fixation des bordures au sol.
- Chemin de la Forêt/Tir-Fédéral: réparation des marches d'escaliers.
- Chemin de la Forêt et Epenex: remplacement de 2 bancs AZ.
- Chemin de la Forêt: fixation de deux bornes, pose d'une poubelle Requin de 70 litres à la place de la poubelle existante.
- Route de la Pierre: dépose de potelets.
- Chemin de la Plantaz: redressement d'une borne, réparation de deux couvercles de regards.
- Route de Reculan: fixation d'une borne.
- Chemin de Veilloud: fixation du panneau 30 km/h, réparation et repose du panneau d'interdiction de parquer.
- Chemin des Crêts: remplacement de 4 poubelles par des poubelles AZ, changement d'un poteau de la barrière, pose d'une barrière type Paddock et d'une table de pique-nique, remplacement d'un banc métallique par un banc AZ, réparation d'une barrière, repeinte de deux bancs.
- Chemin des Esserts: bétonnage d'un potelet, construction des fondations pour un silo à sel, création d'un socle pour l'automate à diesel.
- Chemin des Fossaux: pose d'une poubelle et d'un set Bravo.
- Chemin du Bochet: remise en état des bordures en pavés.
- Chemin du Croset: remplacement de 2 Robidog par 2 poubelles Carrel, fixation de la barrière, réparation d'un regard et d'une barrière.
- Chemin du Jura: modification de l'enclos à containers.
- Chemin du Parc: pose d'un set Bravo.
- Chemin du Stand: redressement d'un poteau "passage piétons".
- Cimetière: pose d'un banc AZ, devant le nouveau massif.
- Collège du Croset: fixation d'un cadre de regard, pose de bacs à fleurs, prolongation de la clôture en bois au haut du talus, réparation d'une barrière et fixation d'un poteau.
- Collège du Pontet: construction d'un aquarium pour les écoles, pose de dalles devant 2 bâtiments du Pontet, scellement des pavés autour des plantanes.
- Collège du Vieux Pontet: scellement d'une couverture.
- Collège Mercure: remise en état d'une conduite.
- Coquerellaz – place de jeux: modification du socle de la poubelle et pose de deux poubelles.
- Déchetterie: réparation de la cunette.
- Décorations de Noël: bétonnage de profils métalliques pour les grandes décorations.
- En Enjalin: pose d'une poubelle Requin 70 litres à la place de la poubelle existante.
- Fontaine couverte de Bassenges: remplacement d'une poubelle et pose d'un set Bravo, scellement des boulets.
- Fontaine de Bassenges: redressement d'un potelet.
- Fontaine de Renges: scellement des boulets.
- Fontaine du Villars: fixation d'une bonde de surverse.
- Garderie Domino: remplacement du portail.
- Giratoire Bochet – Trois-Ponts et chemin de la Forêt: réparation d'une barrière.

- Giratoire Colline/Neuve/Vallaire: réalisation de l'aménagement paysager.



- Giratoire de la Forêt: élargissement du trottoir.
- Giratoire Villars – Neuve: repose d'une borne de signalisation et redressement d'une borne jaune et noir.
- La Serpentine: réparation d'une poubelle.
- Les Perrettes: pose d'une poubelle Requin de 70 litres à la place de la poubelle existante.
- Mont Souplia: remplacement d'une poubelle cassée.
- Montaney: pose de dalles et semis de gazon (station électrique SIE SA).
- Parc du Veilloud: remplacement d'un rondin, réparation des lattes de deux bancs.
- Parc du Villars: remplacement d'un banc, enlèvement des traverses de chemin de fer, pose d'une nouvelle poubelle Requin.
- Piscine: pose d'une poubelle vers le terrain de basket.
- Place de jeux de Neptune: remplacement d'un banc, pose de dalles, réparation d'une poubelle.
- Place de jeux du Croset: remplacement des dalles abimées.
- Place du Motty: remplacement de la poubelle existante par une petite poubelle Requin, suppression du poteau plié.
- Pose de 15 supports à vélo sur la commune: Croset 6, cimetière 1, refuge 2, Mon Repos 2, Coquerellaz 2 et édicule public 2.
- Refuge: création d'une place à containers, pose d'une poubelle à côté du trou à cendres.
- Renges: création d'un massif à l'entrée du hameau.
- Route de la Pierre: fixation d'une borne sur un îlot, pose de deux bordures type "Etat de Vaud".
- Route de Vallaire: réparation d'un grillage.
- Chemin des Trois-Ponts: remplacement du portail et de la clôture autour du dépôt.
- Route du Bois 2-4, terrain en dur: réparation d'une poubelle.
- Route du Bois, vers les Trois-Ponts: fixage d'un poteau.
- Route du Bois: scellement des pavés naturels autour des giratoires, remplacement d'une poubelle près de la station électrique.
- Route du Molard et Renges: bouchage de trous dans la route.
- Route du Molard: redressement d'un poteau.
- Route Neuve: remplacement d'un banc par un banc AZ, pose d'un panneau "Pedibus", scellement des pavés le long du trottoir, réparation du couvercle d'une poubelle, pose d'un couvercle de regard.
- Rue de Bassenges: fabrication d'un joint autour de la chèvre de la fontaine.
- Rue du Villars: arrachage du lierre qui pousse contre le mur et bouchage de deux trous avec du tapis froid.
- Serres (à côté de la piscine): changement du plastique de la 3^e serre.
- Skate parc: réparation d'une poubelle verte.
- Temple du Motty: arrachage du tilleul et de trois érables (Mühlethaler) et plantation de quatre érables, réparation du mur.
- Tennis Club d'Ecublens: remise à niveau des dalles, déplacement des luminaires, remise en état des courts.
- Terrain du Pontet: réparation d'une poubelle.
- Terrain multisports: remplacement d'une poubelle AZ, suppression d'une vieille poubelle Robidog et remplacement par une poubelle Requin de 200 litres, fixation de la chartre d'utilisation,

réparation de l'enrobé drainant vers le basket.

- Terrains de sport du Croset: fixation du portail de l'enclos à goals, pose de brosses à chaussures, de mains courantes, de treillis, de poubelles Requin, redressage d'une barre de goal, suppression des pavés de l'ancien accès aux terrains et pose des bordures "Etat de Vaud" à la place.
- Verney – Montaney: relevage de l'enrobé et mise en place de terre végétale.



Domaines et environnement

Domaines viticoles

L'année 2010 a été marquée par la dégustation du premier millésime (2009) des vignes fraîchement plantées à la Chatanéraie. Ce vin élaboré par Henri Cruchon, la Cave du Village SA à Echichens, issu d'un cépage de Viognier, a ravi de nombreux convives.

Etant donné l'excellente qualité de ce vin, et après discussion avec la famille Cruchon, il a été décidé de replanter du Viognier sur la surface encore disponible à l'ouest de cette parcelle. Nous avons obtenu une autorisation du canton en 2004.

Cours d'eau

Suite à l'affaissement d'un mur sur la rive droite de la Chamberonne il s'avère nécessaire de le démolir pour rétablir un gabarit hydraulique suffisant, puis pour stabiliser la berge sur 50 mètres de longueur. L'étude a été réalisée en 2010 et les travaux de stabilisation seront exécutés en 2011.

Développement durable

Le STDE a mis en œuvre en 2010 les actions relevant du règlement du fonds communal pour le développement durable, sous le pilotage de M. C. Besson et du soussigné.

Une commission a été créée, présidée par M. C. Maeder, Municipal. Les autres membres sont Mme V. Keller, cheffe de l'unité de développement durable de l'Etat de Vaud, MM. Cananiello et Sage,

membres du Conseil communal et le sous-signé.

Dès septembre 2010, le programme d'attribution des subventions a été publié. Les domaines subventionnés sont:

- assainissement des constructions,
- analyse énergétique,
- capteurs solaires,
- chauffage,
- mobilité,
- éléments naturels et paysagers.

Pour l'année 2011, une campagne ciblée de sensibilisation pour la mobilité douce a été lancée avec une subvention de Fr. 100.- pour les 100 premiers achats d'abonnements demi-tarif des CFF.

Suite aux différents projets réalisés ces dernières années, notre commune a participé au concours de l'Etat de Vaud "villes et villages, acteurs de la biodiversité". Les résultats de ce concours seront connus en 2011.



Déchets

Cette année a fait l'objet de la poursuite des réflexions sur la gestion des déchets avec comme objectif principal d'atteindre, d'ici à 2020, un taux de revalorisation des déchets ménagers de 55 à 60 %. Une étude a été confiée à un mandataire afin d'analyser l'opportunité d'installer des écopoints enterrés dans les zones à faibles densité de population.

Suite à cette étude, la Municipalité a décidé de maintenir pour l'instant la levée des déchets au porte à porte.

Levée des déchets

En 2010, malgré l'augmentation de la population (+ 136 personnes), nous constatons une diminution du tonnage des ordures ménagères: 2'020 tonnes (2008: 2'302 tonnes et 2009: 2083 tonnes). Cette diminution confirme notre hypothèse de 2009 soit le fruit de la mise en place du nouveau ramassage des déchets compostables.

Les déchets compostables pour la 2^e année de levée montrent une progression réjouissante: 417 tonnes (2009: 290 tonnes).

Notre population est donc bien sensible au tri et à la valorisation des déchets.

Les déchets principaux levés au porte à porte sont les suivants:

- Ordures ménagères: 183 kg/habitant (2009: 194 kg/hab.)
- Verre: 31 kg/habitant (2009: 35 kg/hab.)
- Papier: 53 kg/habitant (2009: 50 kg/hab.)
- Compostables: 38 kg/habitant (2009: 27 kg/hab.)

L'ensemble de la levée des déchets ménagers est réalisée par les collaborateurs de la section voirie et espaces verts à l'exception de la levée au porte à porte des déchets compostables. La levée des déchets pris en charge par notre service représente une charge de travail importante, en relation avec l'évolution du nombre d'habitants.

La tournée de levée des déchets des camions a fait l'objet d'une optimisation.

Une campagne a été lancée pour l'utilisation exclusive, dès janvier 2011, de containers en plastique avec l'utilisation des couleurs par type de déchets. Ceci permet, avec des autocollants contenant des pictogrammes, de faciliter le tri des déchets des usagers. De plus, les containers en plastique étant plus légers que les métalliques, ceci engendre une réduction de la pénibilité pour le personnel de voirie et un gain de temps dans la levée des déchets. Les codes couleurs sont:

- Vert pour les ordures ménagères.
- Bleu pour le verre
- Gris pour le carton/papier
- Brun pour les compostables.

Comme pour les containers bruns des déchets compostables, une offre de souscription a été offerte à l'ensemble de la population concernée.

Prévention et sensibilisation

L'année 2010 a été l'occasion d'une campagne de sensibilisation avec la pose d'affiches sur le thème des déchets à ramener aux commerces. En outre, des articles ont paru dans le journal communal.

Le calendrier des déchets a fait l'objet, comme l'année passée, d'une conception par un groupe de travail composé de l'ensemble des communes de l'Ouest. Le contenu de base est identique pour les communes concernées et les thèmes d'information abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année.

Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants "recyclo".

Afin de poursuivre la sensibilisation à la nécessité du tri des déchets de nos collaborateurs, une visite de la verrerie de St-Prex a été organisée pour l'ensemble des collaborateurs du STDE.

Déchetterie communale

Notre déchetterie est toujours plus fréquentée, 14'917 entrées de véhicules en 2010 (14'740 en 2009). 24 % (2009: 29 %) des déchets traités transitent par la déchetterie.

Contrairement à 2009, nous constatons en 2010 une diminution du tonnage traité par la déchetterie: 1'093 tonnes (2009: 1'366 tonnes). Ceci provient principalement de la diminution des déchets OREA plus acceptés depuis juillet 2010. Nous constatons également une diminution de près de 30 % des encombrants.

Les déchets ménagers qui ont été collectés ou déposés à la déchetterie communale représentent 99 kg/habitant (125 en 2009).

Ratio revalorisation

Par la contribution de chacun au tri des déchets, nous avons ainsi pu améliorer encore le ratio de revalorisation des déchets ménagers. Il se monte à **53 %** (52 % en 2008, 52 % en 2009).

Revalorisation, recyclage

Les destinations des différents déchets traités ou revalorisés sont:

- Ordures ménagères (porte à porte) ⇒ incinération Tridel SA.
- Papier (porte à porte): revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc SA (TLS).

- Verre (porte à porte): revalorisation ⇒ Valorsa SA.
- Déchets compostables/verts: revalorisation ⇒ Biogaz à Lavigny.
- Encombrants: incinération ⇒ Tridel SA.
- Pet: revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium: revalorisation ⇒ Igora.
- Huiles usagées: récupération ⇒ ERM.
- Textiles usagés: récupération ⇒ Textura.
- Déchets spéciaux des ménages: récupération ⇒ Valorsa SA.
- Fer blanc: revalorisation ⇒ TLS.
- Bois: revalorisation ⇒ Germanier Ecorecyclage SA et Retripa SA.
- Capsules Nespresso: récupération ⇒ TLS.
- Déchets inertes: récupération ⇒ Tinglely service de voirie SA.
- Pneus: récupération ⇒ TLS.
- Electroménagers: récupération ⇒ TLS.
- Polystyrène expansé: revalorisation ⇒ Centre intercommunal de logistique (CIL).

Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année 2010, les activités ont été les suivantes:

- Représentation du périmètre au sein de la société Tridel SA.
- Campagne de sensibilisation auprès de la population sur les déchets à rapporter aux commerces.
- Visite par les collaborateurs du service de la verrerie de St-Prex.
- Etude préalable du réaménagement de notre déchetterie par Valorsa SA.

*Marcos Morano,
Chef du service des travaux,
domaines et environnement (STDE)*

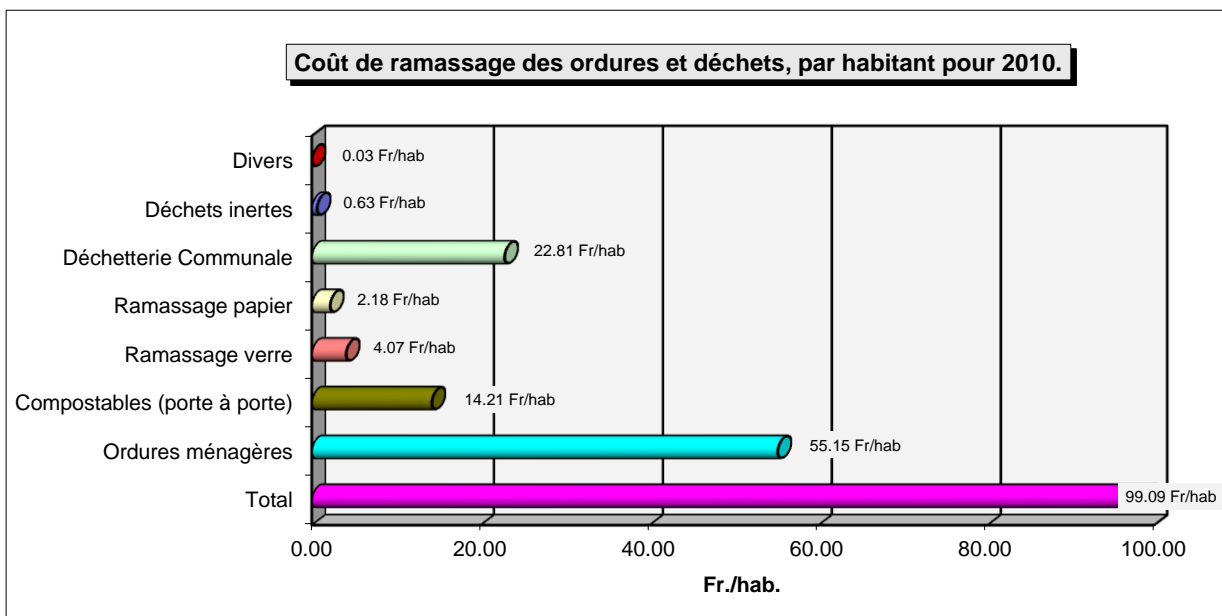
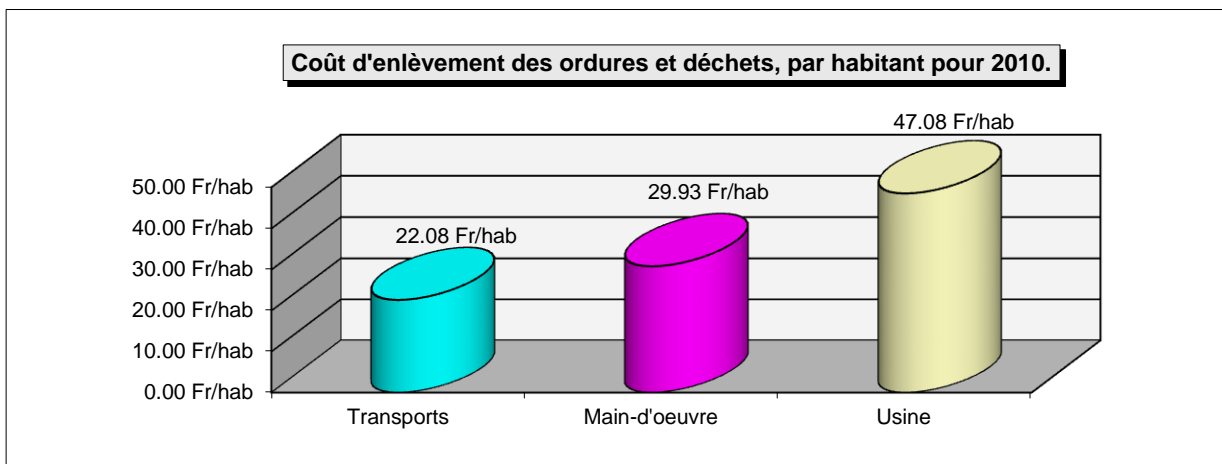
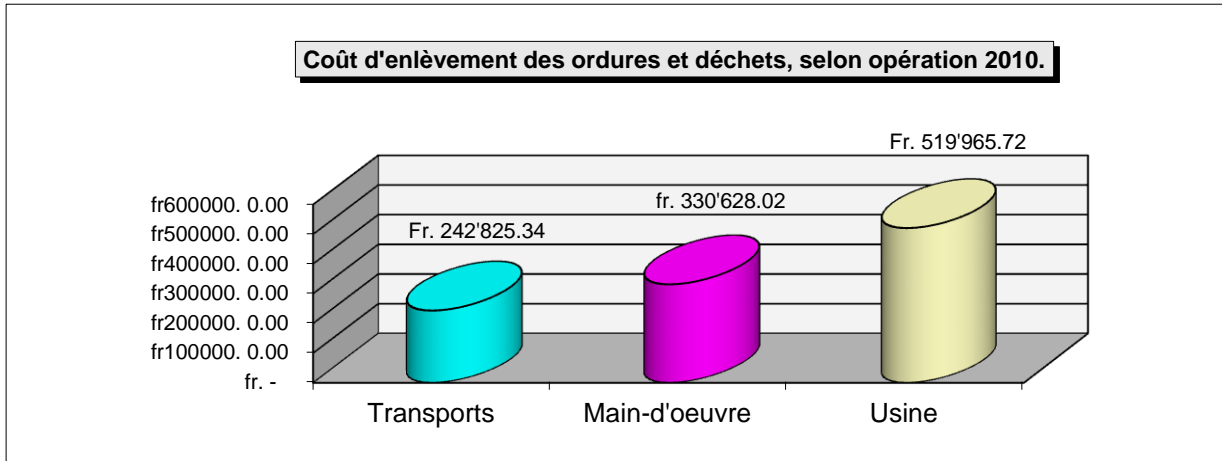
Coût d'enlèvement des ordures et déchets, par habitant, selon type de ramassage 2010

Type	Total			Transports			Main-d'œuvre			Usine		
	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %
Total	99.09	Fr. 1'094'419.08	100.00	22.08	Fr. 243'825.34	100.00	29.93	Fr.330'628.02	100.00	47.08	Fr. 519'965.72	100.00
Ordures ménagères	55.15	Fr. 609'127.01	55.66	4.86	Fr. 53'704.59	22.03	13.63	Fr. 150'556.48	45.54	36.66	Fr. 404'865.94	77.86
Compostables (porte à porte)	14.21	Fr. 156'958.22	14.34	10.15	Fr. 112'098.70	45.99	-	Fr. -	-	4.06	Fr. 44'859.52	8.63
Ramassage verre	4.07	Fr. 44'969.40	4.11	1.09	Fr. 12'074.50	4.94	2.65	Fr. 29'244.25	8.85	0.33	Fr. 3'650.65	0.70
Ramassage papier	2.18	Fr. 24'117.14	2.20	1.63	Fr. 17'973.56	7.36	4.00	Fr. 44'193.38	13.37	-3.44	Fr. -38'049.80	-7.32
Déchetterie communale	22.81	Fr. 251'964.43	23.02	4.22	Fr. 46'663.59	19.15	9.54	Fr. 105'392.28	31.88	9.05	Fr. 99'908.56	19.21
Déchets inertes	0.63	Fr. 6'957.82	0.64	0.12	Fr. 1'310.40	0.54	0.11	Fr. 1'241.63	0.38	0.40	Fr. 4'405.80	0.85
Divers	0.03	Fr. 325.05	0.03	-	Fr. -	-	-	Fr. -	-	0.03	Fr. 325.05	0.06

Remarque:

Prix de revient de la main-d'œuvre en 2010: Fr. 47.30

En divers, on considère: les déchets carnés et autres.



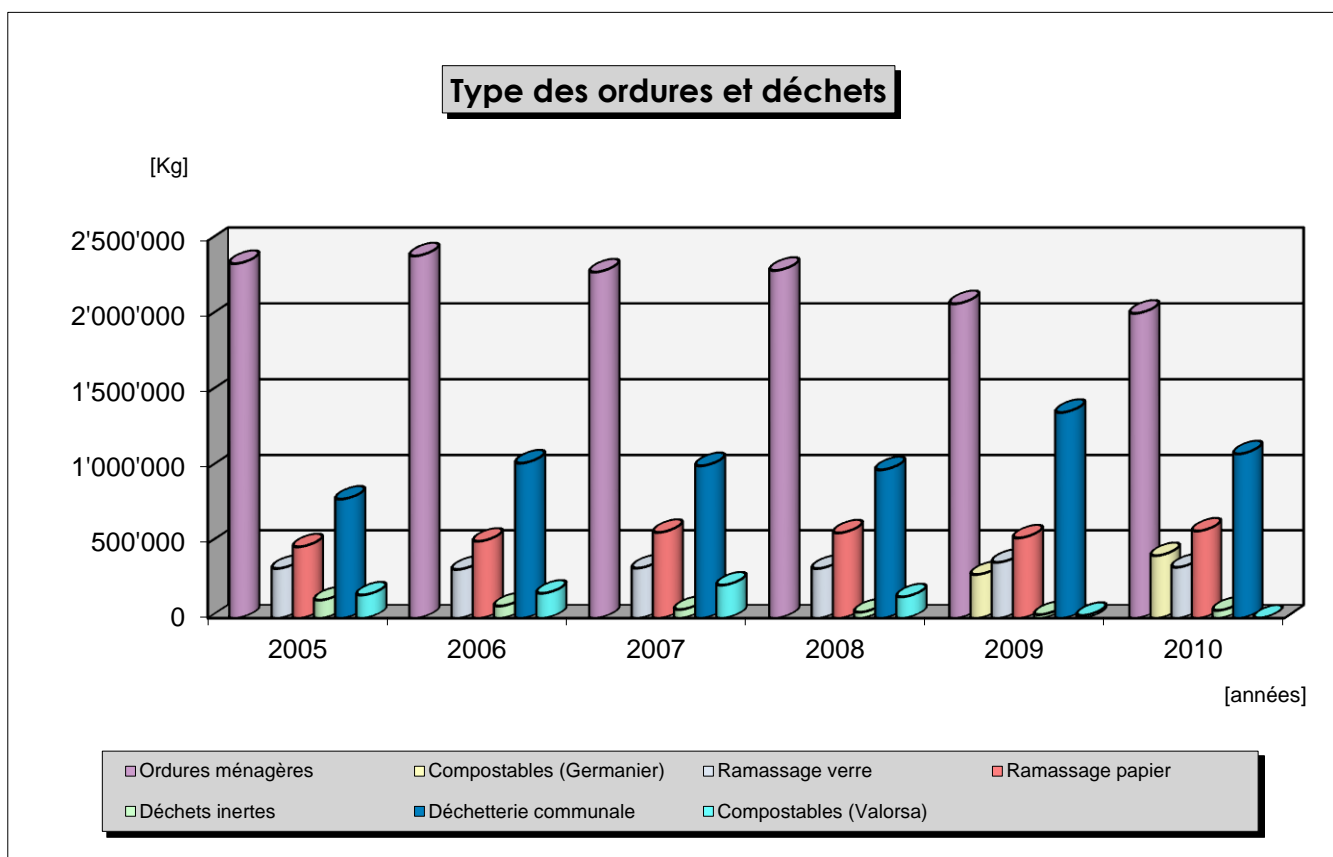
**Comparaison relative à l'enlèvement des ordures et déchets
par année et par habitant, selon type de déchets 2005 – 2010**

Type de déchets Total kg	2005 4'222'794	2006 4'514'437	2007 4'489'368	2008 4'370'859	2009 4'687'698	2010 4'502'160
Ordures ménagères	2'348'069	2'398'860	2'292'290	2'302'830	2'083'480	2'020'200
Compostables (Germanier)					290'616	416'910
Compostables (Valorsa)	154'220	165'610	220'130	141'920	17'370	280
Ramassage verre	331'180	324'630	333'730	330'700	372'060	339'280
Ramassage papier	475'770	513'020	571'755	568'220	534'980	581'020
Déchets inertes	119'600	80'230	56'870	39'140	22'960	51'450
Déchetterie communale	793'955	1'032'087	1'014'593	988'049	1'366'232	1'093'020

Type de déchets Total kg/hab	2005 411	2006 441	2007 428	2008 408	2009 430	2010 408
Ordures ménagères	228	234	219	215	191	183
Compostables (Germanier)					27	38
Compostables (Valorsa)	15	16	21	13	2	0
Ramassage verre	32	32	32	31	34	31
Ramassage papier	46	50	55	53	49	53
Déchets inertes	12	8	5	4	2	5
Déchetterie communale	77	101	97	92	125	99

Type de déchets Total %	2005 100.00%	2006 100.00%	2007 100.00%	2008 100.00%	2009 100.00%	2010 100.00%
Ordures ménagères	55.60%	53.14%	51.06%	52.69%	44.45%	44.87%
Compostables (Germanier)					6.20%	9.26%
Compostables (Valorsa)	3.65%	3.67%	4.90%	3.25%	0.37%	0.01%
Ramassage verre	7.84%	7.19%	7.43%	7.57%	7.94%	7.54%
Ramassage papier	11.27%	11.36%	12.74%	13.00%	11.41%	12.91%
Déchets inertes	2.83%	1.78%	1.27%	0.90%	0.49%	1.14%
Déchetterie communale	18.80%	22.86%	22.60%	22.61%	29.15%	24.28%

Commune d'Ecublens	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'habitants	10'286	10'239	10'478	10'725	10'909	11'045



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Forêts

La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, est de 32 ha (hectares). La possibilité annuelle de coupe est de 220 m³ (m³ tige) afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Tous ces éléments se trouvent dans le plan de gestion forestier qui a été révisé en 2003 et sanctionné par la Municipalité en 2004. Précisons que depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels "FSC" (Forest Stewardship Council, no 1253) et "PEFC" (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions aux propriétaires forestiers

Les indemnités pour les dégâts en forêts hors des zones de forêts protectrices ont été supprimées par le Conseil d'Etat. Quant aux subventions pour les soins culturels, elles ont été réinstaurées grâce à un nouveau projet qui se terminera en 2011 et ce, conformément aux directives de la RPT et aux normes de l'office fédéral de l'environnement.

Subventions, projet de forêts protectrices 2008-2011

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge sont indemnisés sur la base de forfaits à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. La gestion du projet et l'organisation des travaux, ainsi que la vente des bois, sont assumés par le garde forestier du Triage.

Subventions, "Plan de protection de la Venoge"

Les travaux effectués sur les berges de la Venoge sont pris en charge par le projet "PACVENOGE". La bourse de Bussigny-près-Lausanne gère la comptabilité pour les opérations effectuées sur les 5 territoires (Bussigny-près-Lausanne – Ecublens – St-Sulpice – Vufflens-la-Ville – Penthaz).

L'organisation des travaux et la vente des bois sont assumés par le garde forestier de Triage.

Organisation du Triage forestier intercommunal de la Venoge

En tant que propriétaire forestier public, notre commune fait partie du Triage forestier intercommunal de la Venoge.

Membres: 15 communes
Président : M. Jean-Claude Glardon, Conseiller municipal de Bussigny
Garde forestier: M. Laurent Robert
Secrétariat: Mme Eliane Paley.

L'assemblée ordinaire du Triage intercommunal pour les comptes et la gestion a eu lieu le 10 mars 2010 à Bussigny.

La deuxième assemblée ordinaire du Triage intercommunal, consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 1^{er} septembre 2010 à Cheseaux-sur-Lausanne. Cette séance était précédée par la traditionnelle visite en forêt organisée par M. Robert.

Organisation du service forestier communal

La surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec MM. Maeder, Conseiller municipal et Morano, chef de service.

L'inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la loi forestière et du plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage et de débarquement ont été exécutés par une entreprise forestière. Tous les autres travaux ont été exécutés par le service des travaux, domaines environnement sous la responsabilité de MM. Worrod, forestier-bûcheron et Tabozzi.

TRAVAUX ENTREPRIS DURANT L'ANNÉE

Plantations, fauchage

Zones de plantations forestières
(1100 m², 200 plants)

Durant cet exercice, nous avons fait procéder à une plantation de compensation, à proximité de la route de la Pierre (à la charge des Transports publics de la région lausannoise).

Fauchage (7'900 m²)

Pour permettre le développement normal des jeunes plants envahis par les ronces ou les herbes, nous devons procéder, deux fois par année, au fauchage entre les plants.

Sylviculture (3'200 m²)

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers (tous les 5 ans) dans les jeunes forêts. Les arbres ou les tiges ont une hauteur qui varie de 2 m à 18 m selon l'âge des peuplements.

Exploitations forestières normales (162 m³)

Durant cet exercice nous avons exploité les secteurs forestiers suivants:

- en amont du chemin du Dévent, sous forme de coupe de réalisation pour assurer la sécurité des usagers de la route (hêtres, chênes);
- entre le chemin de la Motte et le chemin des Crêts, sous forme de coupe d'éclaircie pour améliorer la qualité des tiges (hêtres).

Exploitations forestières forcées (chablis) (87 m³)

Le terme "chablis" désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le garde forestier procède à une inspection officielle sur l'ensemble des propriétés forestières communales.

Exploitation forestière du projet PAC Venoge (27 m³)

Durant cet exercice, nous sommes intervenus en évacuant uniquement les bois situés dans le lit de la Venoge.

Exploitation forestière du projet forêts protectrices 2008-2011 (0 m³)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux dans le cadre de ce projet.

Mise de bois de feu

La manifestation a eu lieu le samedi 17 avril 2010 et 74 stères ont été mis en vente.

Vente de bois

- Mise de bois, 74 stères pour Fr. 7'777.- (Fr. 105.10/stère). En 2009: Fr. 6'548.- pour 70 stères (Fr. 93.55/stère).
- Vente de bois d'industrie et de service: Fr. 14'802.15 (en 2009: Fr. 1'831.30).

Génie forestier

Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre implique l'entretien annuel des chaussées à camions situées en forêt ou en lisière, l'émondage de leurs bords, la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres. Les travaux sont entrepris par le service des travaux, domaines et environnement, sauf l'émondage qui est réalisé par une entreprise forestière.



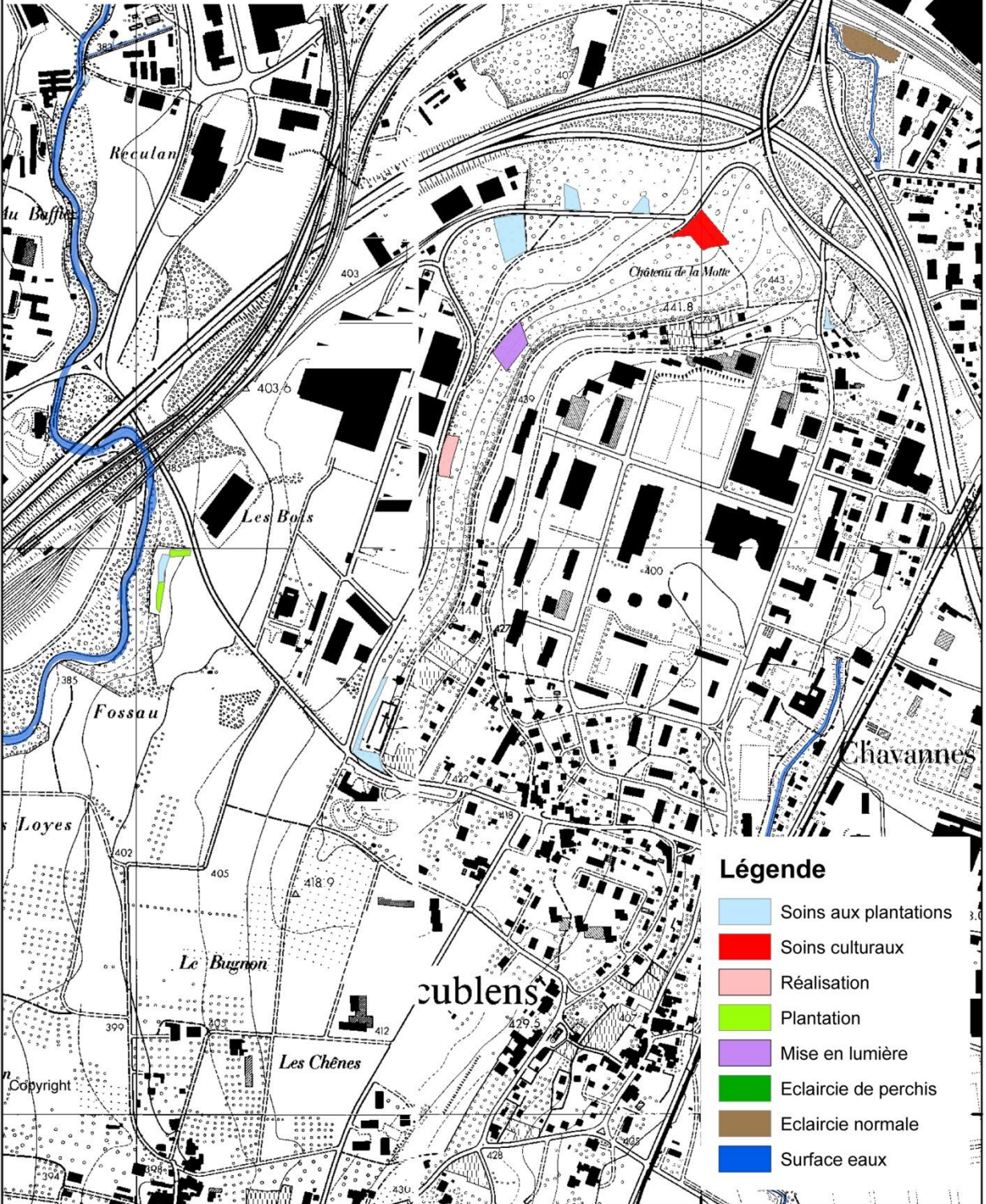
*Laurent Robert
Garde forestier*



Service des forêts, de la faune
et de la nature
Service forestier intercommunal
de la Venoge

Rapport de gestion 2010

Echelle : 1:9'058 (plan adapté)



Légende

- Soins aux plantations
- Soins cultureux
- Réalisation
- Plantation
- Mise en lumière
- Eclaircie de perchis
- Eclaircie normale
- Surface eaux

